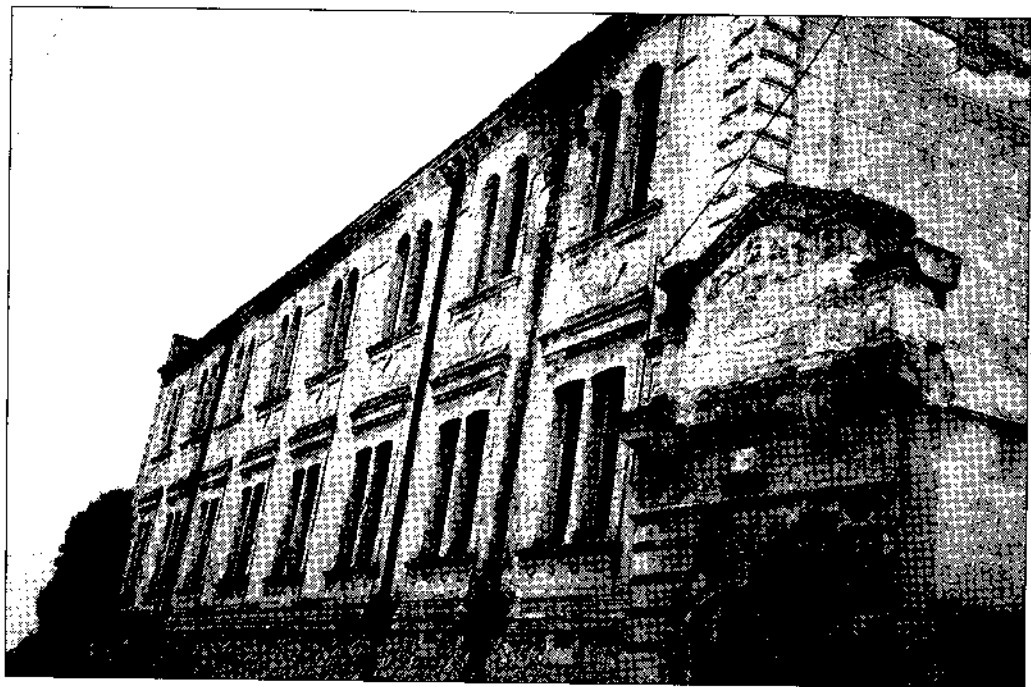


# L'école des Frères disparaît



L'édifice sera très prochainement démolli.

*Ce matin démarrent les travaux de démolition des Bernardines dont le terrain comprenant le parking et les bâtiments attenants ont été acquis par la commune le 28 novembre dernier, afin d'augmenter sa réserve foncière.*

En fait, le bâtiment démolit ne fait pas partie du domaine des Bernardines proprement dit. Ce nom lui fut sans doute attribué par assimilation au couvent des dames Bernardines (qui remonte à 1641) dont le mur d'enceinte jouxte la propriété.

Selon les plans approximatifs reproduits dans l'ouvrage « Saint-Aignan, mille ans d'histoire » écrit par René Guyonnet, l'édifice n'a également aucun lien avec le couvent des moines Capucins déserté depuis la Révolution et situé à cette époque sur l'emplacement actuel de la gendarmerie.

D'après les renseignements fournis par le marquis de La Roche-Aymon, dernier propriétaire en titre, la construction de l'édifice en cours de démolition, remonte à la moitié du 19<sup>e</sup> siècle. C'est sur une initiative de Étienne-Roger de Talleyrand, prince de Chalais qui épousa en 1832 Étodie de Beauvillier (tableau généalogi-

que des Beauvillier, comtes puis ducs de Saint-Aignan) que fut édifié un bâtiment destiné à favoriser l'enseignement aux jeunes gens de Saint-Aignan et des environs.

## Une page d'histoire se tourne

A cette époque, de nombreuses mesures furent prises en faveur de la scolarisation de tous les enfants. Si les religieuses dispensaient l'enseignement aux jeunes filles de la contrée dans l'ex-couvent des Bernardines et à l'hospice, l'enseignement aux garçons était assuré déjà en 1806 par des instituteurs-primaires dans deux vastes chambres basses de l'hospice (hôtel-Dieu). L'enseignement supérieur (équivalent du collège) sera assuré dès lors dans le nouvel édifice appelé « école des Frères », par les frères des écoles chrétiennes, un ordre religieux se destinant à l'enseignement.

Mais, « ce que la Révolution, dans son souci d'abolir les or-

dres religieux n'avait fait qu'à demi, l'ardeur des partisans de la laïcité allait, cent ans plus tard, s'appliquer à le parachever », précise René Guyonnet. En 1882, l'école est laïcisée, et en 1901, l'autorisation d'enseigner pour les congrégations religieuses est rendue obligatoire par le ministère de l'Intérieur. Cette autorisation est refusée aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul installées aux Bernardines qui quitteront définitivement le couvent le 10 juillet 1903 (tout comme le firent les Bernardines à la Révolution). Quant aux enseignantes de l'hospice, les Franciscaïnes de Calais, elles quittaient les lieux le 5 avril 1904.

En juillet 1903, l'école des Frères et l'école des Bernardines fonctionnent sous la direction d'un enseignant et d'une enseignante laïques. M. Louis fut le dernier frère à enseigner à l'école des Frères qui accueillait un pensionnat comptant jusqu'à 40 élèves. Peu à

peu, par manque d'effectifs, les classes seront toutes regroupées aux Bernardines. Le dernier directeur de l'école des Frères fut M. Gilbert Mollet, domicilié à Seigy et récemment décédé.

Le bâtiment difficile à réaménager est ensuite laissé à l'abandon. Squatté, l'intérieur est quasiment détruit et l'extérieur se dégrade à tel point qu'il est devenu nécessaire de le démolir.

Voilà une dizaine d'années, il fut question d'y construire un hôtel, mais le promoteur ayant fait faillite, le projet n'a pu être mené à son terme. A cette heure, nul ne sait ce qu'il adviendra de cet emplacement.

Pour permettre le réaménagement de la rue Maurice-Berteaux, la municipalité doit procéder en priorité à la démolition d'un édifice devenu dangereux. Cette destruction attriste la quasi-unanimité des Saint-Aignonais, qui voient avec impuissance disparaître une page de leur histoire. Le couvent des Bernardines à force d'abandon risque bien un jour de connaître le même sort.

## Collecte de sang

La prochaine collecte de sang aura lieu jeudi 12 février, de 8 h 30 à 11 h à l'hôpital de

## Classe 44

Les amis de la classe 44, accompagnés de leur conjoint.

## CAF

La permanence de la Caisse d'allocations familiales aura